



Extrait du registre des décisions

Bureau du 25 mars 2021

n° 047-21

Objet : *RD - Convention de mandat pour la prescription de chèquiers numériques dans le cadre du déploiement des pass numériques dans les quartiers en politique de la ville*

- date de convocation le 19 mars 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt-cinq mars dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jean-François Beccu - Marie Bénévisse - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Dominique Pommat à Serge Tichkiewitch

• conseillers excusés : 16

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 25 mars 2021

délibération n° 047-21

objet **RD - Convention de mandat pour la prescription de chèquiers numériques dans le cadre du déploiement des pass numériques dans les quartiers en politique de la ville**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que Grand Chambéry met actuellement en œuvre, dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022, un plan de développement des usages du numérique dans les quartiers en politique de la ville. Ce plan vise à promouvoir, impulser et coordonner des actions et des projets de numérique accompagné permettant de développer les compétences numériques à tous les âges de la vie pour que chaque habitant puisse exercer pleinement sa citoyenneté.

A ce titre, Grand Chambéry, par décision du Bureau du 26 septembre 2019, a répondu à un appel à projets de l'Etat (Mission numérique) de déploiement de pass numériques auprès des personnes les plus éloignées du numérique.

Grand Chambéry coordonne et anime un groupe d'accès aux droits à travers le numérique, permettant le maillage des accompagnants sociaux, acteurs de la médiation numérique et institutions du territoire, afin de proposer des actions communes pour faciliter l'autonomie numérique des publics précarisés. Le déploiement des pass numériques est une action commune portée par ce groupe.

Grand Chambéry, commanditaire de l'achat de chèquiers numériques, identifie, parmi les partenaires de sa stratégie d'inclusion numérique, des prescripteurs qui remettront un ou plusieurs chèquiers au bénéficiaire, habitant d'un quartier en politique de la ville. Ce bénéficiaire se rendra alors dans un lieu de médiation numérique labélisé pass numériques, pour être accompagné vers l'autonomie numérique. Le lieu de médiation numérique sera rémunéré par l'encaissement du chèquier après les formations dispensées.

Il est proposé que toute structure associative ou municipale accompagnant des habitants dans leurs démarches administratives, et partenaire de la stratégie d'inclusion numérique de Grand Chambéry, puisse devenir prescripteur des chèquiers de pass numériques par une convention de mandat engageant la structure à représenter Grand Chambéry dans la prescription de chèquiers pass numériques.

Le projet (55 000 €) est financé par l'Etat (35 500 €) et l'Union européenne (20 000 €).

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de ville 2015-2022 signé le 17 juillet 2015,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 portant délégations de compétences au Bureau pour les conventions conclues pour la mise en œuvre de la politique de la ville,

Vu la décision n° 138-19 du Bureau du 26 septembre 2019 relative à la candidature à l'appel à projets de l'Etat pour le déploiement des pass numériques,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la mise en œuvre de conventions de mandat entre Grand Chambéry et les partenaires de la stratégie d'inclusion numérique, relatives à la prescription de chèquiers numériques auprès des habitants des quartiers en politique de la ville les plus éloignés du numérique,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les conventions correspondantes ainsi que tous documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 047-21

Objet de l'acte : RD - Convention de mandat pour la prescription de chèquiers numériques dans le cadre du déploiement des pass numériques dans les quartiers en politique de la ville

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 3 - Autres

Date de l'acte : 25 mars 2021

Annexe(s) : convention

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210325-lmc1H25112H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25112H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2021

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2021

Période d'affichage : du au